



prestation familiale

Par **doudy**, le **22/09/2019** à **00:34**

bonjour j'ai obtenu des prestations en prouvant que mon fils vivait chez moi et plus en garde alternée en attendant le jugement. la caf ma versé les prestations et maintenant que j'ai la garde il me demande de rembourser car la juge m'a donné la garde que à partir du jugement.

est ce normal ou est ce que je dois faire un recours.